

CONCOURS CA DÉMARRE!

RÈGLEMENT ET FONCTIONNEMENT DU CONCOURS

1. Votre équipe doit compter un minimum de trois (3) étudiants et un maximum de cinq (5) étudiants.
2. Tous les membres de l'équipe doivent être membres de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec (ACEE) OU étudiants au collégial. Ceux qui ne sont pas membres du réseau de l'ACEE doivent fournir une preuve de fréquentation scolaire et être inscrits à un programme collégial permettant d'accéder à des études universitaires en administration (un relevé de notes officiel sera accepté comme preuve).
3. Chaque équipe doit avoir un mentor. Cette personne agira à titre de conseiller pour le groupe. Le mentor doit être un comptable agréé membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec ou un enseignant de votre institution d'enseignement.
4. Tous les membres de l'équipe devront aussi être inscrits au Club CA Jeunes étudiants (sauf dans le cas des étudiants universitaires). Rendez-vous à l'adresse suivante pour remplir le formulaire d'inscription en ligne : www.lesindispensables.ca.
5. Nous accepterons les candidatures soumises avant le 31 janvier 2008. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire d'inscription et nous le retourner par la poste à l'adresse suivante :
Ordre des CA du Québec
Concours CA démarre!
680, rue Sherbrooke Ouest, 18e étage
Montréal (Québec) H3A 2S3
6. Le concours débutera le 4 février 2008. Les renseignements nécessaires seront fournis par courriel à tous les membres de votre équipe afin que vous puissiez réaliser les différentes étapes du concours.
7. Des mises à jour seront envoyées par courriel aux dates suivantes (hormis les réponses aux questions des participants) :
 - a) étapes 1 et 2 : le **4 février 2008**;
 - b) étapes 3 et 4 : le **22 février 2008**;
 - c) étapes 5 : le **14 mars 2008**;
 - d) étape 6 : le **4 avril 2008**;
 - e) étape 7 : le **28 avril 2008**.
8. Certains documents devront être envoyés avant les dates limites suivantes pour chaque étape, à l'adresse rosenette@ocaq.qc.ca :
 - a) étapes 1 et 2 : la date limite est le **21 février 2008, à 23 h 59**;
 - b) étapes 3 et 4 : la date limite est le **13 mars 2008, à 23 h 59**;
 - c) étape 5 : la date limite est le **3 avril, à 23 h 59**;
 - d) étape 6 : la date limite est le **25 avril 2008, à 23 h 59**;
 - e) étape 7 : la date limite est le **23 mai 2008, à 23 h 59**.
9. Chaque étape du concours sera notée sur 100 points. Les étapes auront toutes une valeur équivalente lors de l'établissement de la note globale. Les critères selon lesquels les points seront attribués sont les suivants :
 - a) respect des consignes – 15 points;
 - b) exactitude des informations présentées – 15 points;
 - c) pertinence des analyses et commentaires – 15 points;
 - d) profondeur des analyses et commentaires – 15 points;
 - e) orthographe, grammaire et syntaxe – 10 points;
 - f) originalité – 10 points;
 - g) présentation générale – 20 points.
10. Tout retard dans la remise des documents demandés entraînera une pénalité de **10 points par jour de retard**. Les documents doivent donc être envoyés, en format électronique, au plus tard à 23 h 59 à la date limite indiquée pour chaque étape. Aucun document ne sera accepté une fois la nouvelle mise à jour expédiée et ceci entraînera la **disqualification de l'équipe**.
11. Les résultats pour chacune des équipes seront communiqués par courriel trois semaines après la remise des documents, pour chaque étape du concours.
12. Vous pourrez communiquer avec Rose et Antoinette à l'adresse suivante pour obtenir des informations tout au long du concours : rosenette@ocaq.qc.ca. Les questions et réponses seront acheminées par courriel à TOUTES les équipes du concours. Les réponses aux questions seront fournies dans la langue (français ou anglais) dans laquelle elles auront été posées.
13. Les cinq équipes sélectionnées pour la grande finale seront invitées à présenter leur cas devant le jury, **le vendredi 13 juin 2008**, aux bureaux de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Les finalistes seront alors jugés sur la base de l'ensemble du travail effectué tout au long du concours et de la présentation du 13 juin, d'une durée de 45 minutes par équipe.
14. Voici les prix que se mériteront les équipes gagnantes :
 - a) 1^{er} prix : 2 000 \$
 - b) 2^e prix : 1 500 \$ offert par Samson Bélair / Deloitte & Touche
 - c) 3^e prix : 1 000 \$